

francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	<i>Page 1/17</i>
-------------------	--	------------------



**Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines**

**Année 2019**

---

francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	Page 2/17
-------------------	--	-----------

## SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....	3
1.1	Identification .....	3
1.2	Effectif Permanent Moyen Mensuel au 31/12/19 .....	3
1.2.1	Personnels permanents .....	3
1.2.2	Personnels non permanents.....	4
1.2.3	Personnels entreprises extérieures.....	4
2	PRINCIPAUX INDICATEURS .....	5
2.1	Accidents du travail .....	5
2.2	Maladies Professionnelles.....	6
2.3	Données communes aux accidents et maladies.....	7
2.4	Organisation et contenu du travail .....	8
3	FAITS SAILLANTS .....	9
4	MOYENS ET ACTIONS .....	11
4.1	Les Instances de proximité .....	11
4.2	La CSSCT.....	11
4.3	Le CSE .....	11
4.4	Les Groupes d'expression.....	11
4.5	La direction .....	12
<a href="#">4.6</a>	Actions menées et mises en œuvre du programme.....	16

---

## 1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

### 1.1 IDENTIFICATION

Entreprise : France TELEVISIONS

Etablissement(s) : Réseau France 3

Nombre d'antennes appartenant au Réseau France 3 au sens du CSE : 23

Antenne concernée : Réseau France 3 / Antenne de Toulouse

Activité Economique / Code APE : 6020 A

N° SIRET Toulouse : 432 766 947 00704

N° SIRET Terssac : 432 766 947 01603

N° SIRET Rodez : 432 766 947 00589

N° SIRET Foix : 432 766 947 00571

N° SIRET Tarbes : 432 766 947 00795

N° SIRET Cahors : 432 766 947 00597

N° SIRET Millau : 432 766 947 00829

### 1.2 EFFECTIF PERMANENT MOYEN MENSUEL AU 31/12/19

	2019
PTA	125,5
Journalistes	66,55
<b>TOTAL</b>	<b>192,05</b>

#### **1.2.1 Personnels permanents**

	Hommes	Femmes	Total
Journalistes	42,02	24,53	66,55
Cadres	54,22	60,02	114,24
Maitrises	8,00	3,26	11,26
Ouvriers Employés			
<b>TOTAL</b>	<b>104,24</b>	<b>87,81</b>	<b>192,05</b>

Nombre d'embauches (cdi) au cours de l'année : 3

Nombre d'entrées suite mutation : 10

Nombre de départs (cdi) au cours de l'année : 22

Nombre de départs suite mutation : 7

### 1.2.2 Personnels non permanents

	Hommes	Femmes	Total
Occasionnels	4,74	6,65	11,39
Intermittents	12,73	3,81	16,54
Pigistes			
Cachetiers	1,33	0,07	1,40
<b>TOTAL</b>	<b>18,80</b>	<b>10,53</b>	<b>29,33</b>

Effectifs moyens annuels\* :

=> permanents, et non permanents occasionnels, sur une base de 360 jours payés par an.

=> non permanents ponctuels (intermittents cachetiers pigistes), sur une base de 264 jours payés par an.

### 1.2.3 Personnels entreprises extérieures

	Hommes	Femmes	Total
LYNX (Sécurité Toulouse)	6	1	7
DERICHEBOURG (Nettoyage tous les sites de M.Pyrénées)	0	5	5
DIVERTCITY	4	0	4
ENGIE (Maintenance CVC sites de M.Pyrénées)	2	0	2
<b>Total Entreprises extérieures*</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>16</b>

\*Accueil, gardiennage, entretien, restauration, prestation intellectuelle, intérimaires, ...

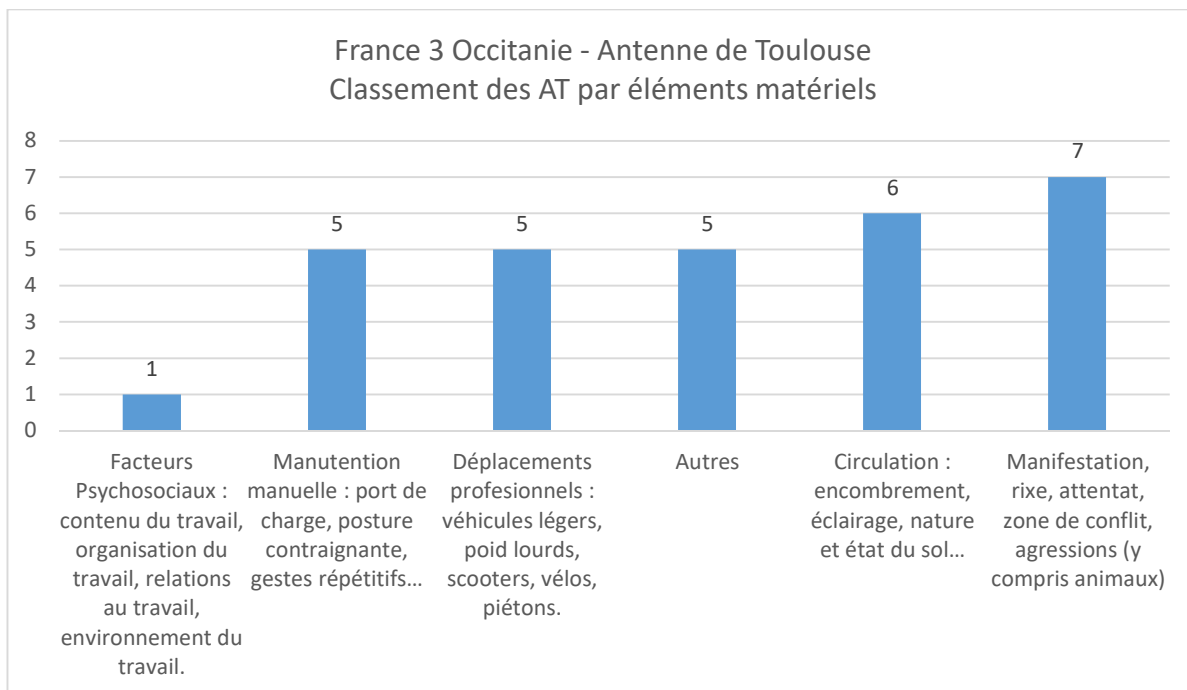
## 2 PRINCIPAUX INDICATEURS

### 2.1 ACCIDENTS DU TRAVAIL

Accidents du Travail (chiffres) Permanents et Non Permanents	2017	2018	2019
Nombre d'accidents de travail avec arrêts reconnus par CPAM	6	9	5
Nombre d'accidents de travail sans arrêts	17	14	24
Nombre d'accidents de trajets (avec ou sans arrêt)	5	5	7
Taux de fréquence : (nombre d'AT avec arrêt X 1 000 000) / nombre d'heures travaillées*	13.30	79.43	18.23
Taux de gravité : (nombre de journées perdues X 1 000) / nombre d'heures travaillées*	0.21	0.22	0.37
Nombre d'incapacités permanentes notifiées dans l'année (partielles et totales) suite à accident	0	0	1
Nombre d'accidents Total / Accidents de trajet / Accidents du travail	0	0	0

\*effectif CDI inscrit au 31/12 x 203 jours x7 Heures

## Répartition des AT par éléments matériel



Détails des Accidents du travail personnel Non permanent	2017	2018	2019
Nombre total d'accidents survenus (hors AT de trajets)			2
Nombre d'accident de trajets			1
Nombre d'accidents avec arrêt de travail (hors trajets)			

## 2.2 MALADIES PROFESSIONNELLES

Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année :

RECONNAISSANCE MALADIE PROFESSIONNELLE	2017	2018	2019
<b>TOTAL</b>	2	0	0

Nombre de salariés atteint par des maladies à caractère professionnel : 0

Nombre de déclarations par l'employeur des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles : 0

## 2.3 DONNEES COMMUNES AUX ACCIDENTS ET MALADIES

Nombre de soins à l'infirmierie : **pas d'infirmierie en Midi-Pyrénées**

	2017	2018	2019
<b>Nombre d'accidents bénins</b>	0	0	0

Taux\* et cotisations versés à la sécurité sociale (Indicateur 317 Bilan Social) :

taux de cotisation AT/MP en %	2017	2018	2019
Toulouse	1,31	1,58	1,57
Foix	1,36	0,72	0,62
Tarbes	3,96	3,17	2,53
Terressac	2,01	3,01	4,01
Rodez	1,1	0,84	1,84
Millau	0,72	0,67	0,62
Cahors	0,92	0,82	0,94

*\*Taux fixés chaque année par la sécurité sociale en fonction des départements ; il peut être revalorisé ou demeurer le même en fonction du nombre d'AT*

Montant de cotisation AT/MP en €	2017	2018	2019
Toulouse	145 716	165 383	105 661
Foix	1 548	696	674
Tarbes	4 604	3 768	2 933
Terressac	10 064	16 770	22 106
Rodez	4 444	3 575	9 345
Millau	810	824	746
Cahors	1 149	914	1 170

168.335€      191.930€      142.635€

Estimation du coût indirect\* de l'ensemble des accidents et maladies liés au travail :

	2017	2018	2019
<b>Coûts indirects</b>	76 848	6 957	17 361

*\*tiré des comptes employeurs - ces chiffres sont fournis par la CRAMIF/CARSAT pour l'année N-2 (ils incluent les frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et les indemnités journalières)*

## **2.4 ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL :**

	2017	2018	2019
<b>Effectif travaillant en équipes successives</b>	0	0	0
<b>Effectif travaillant en tout ou partie la nuit (selon accord collectif)</b>	0	0	0



francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	Page 9/17
-------------------	--	-----------

### **3 FAITS SAILLANTS**

Faits intervenus durant l'année écoulée, liés à l'activité de l'entreprise et particulièrement significatifs en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, permettant de définir les priorités du programme d'action, en rappelant la date ou la période où ils se sont produits :

- **Analyse et enseignements liés aux accidents graves, maladies professionnelles et incidents significatifs**
    - ✓ Un nombre certain d'accidents relève d'agression envers les journalistes. Des consignes de tournage ont été données afin que les équipes se tiennent à distance des zones d'affrontement, restent vigilants aux mouvements de foule, s'identifient auprès des forces de l'ordre, portent un brassard presse, prévoient une solution de repli et n'hésitent pas à faire jouer leur droit de retrait. Par ailleurs, il existe au sein de nos emprises une ligne d'écoute dédiée pour être mis en relation avec un psychologue du travail en cas de situation traumatisante.
    - ✓ Un nombre conséquent d'accidents relève de la manutention, du port de charges et des déplacements. Il est nécessaire de continuer à encourager les formations relatives aux gestes et postures (pour les JRI et OPS et plus globalement pour tous les salariés amenés à porter des charges).
    - ✓ Accidents de trajet : il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière de formation aux risques routiers.
  - **Rappel des situations de danger grave et imminent**  
RAS
  - **Observations médecin, inspection du travail, caisses assurance maladie en précisant mise en demeure, PV, injonctions**  
 Courrier de l'inspection du travail de Rodez daté du 11/06/2019 : constat sur le fait que la Direction régionale Occitanie a bien mis e oeuvre le plan d'action.
  - **Observations des organismes de contrôles techniques**  
 Les observations mentionnées par les bureaux de contrôle ont fait l'objet d'une mise en conformité par les entreprises de maintenance.
-

francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	<i>Page 10/17</i>
-------------------	--	-------------------

Modifications intervenues dans l'antenne ayant des effets importants en Hygiène Sécurité et Conditions de Travail :

- **Introduction nouveaux procédés de travail**
    - Déploiement du télétravail sur des fonctions d'assistante d'émission, journaliste et documentaliste.
    - Introduction de nouveaux outils (tournage MOJO)
    - Projet d'accord UTS
  
  - Modifications dans l'organisation du travail (horaires, postes de travail et services)  
Création de l'espace HUB  
Passage éclairage LED
  
  - Externalisations et internalisations d'activités  
**RAS**
-

francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	Page 11/17
-------------------	--	------------

## **4 MOYENS ET ACTIONS**

### **4.1 LES INSTANCES DE PROXIMITE**

Nombre de réunions : 13 dont 1 réunion d'extraordinaire  
 Nombre d'enquêtes : 0  
 Nombre de recours à la procédure danger grave et imminent : 0  
 Nombre d'élus formés : 2 (formation FTV) + 4 (Congé Economique Social et Syndical)  
 Nombre de visites de site : 1 albi

### **4.2 LA CSSCT**

Nombre de réunions : 5  
 Nombre d'élus formés : non communiqué  
 Nombre de recours à la procédure danger grave et imminent : 1

### **4.3 CSE RESEAU FRANCE 3**

Nombre de réunions : 11 + 1 extraordinaire  
 Nombre d'enquêtes : 0  
 Nombre de recours à la procédure danger grave et imminent : 2  
 Nombre de recours à un expert : 3  
 Nombre d'élus formés : non communiqué  
 Nombre de consultations avant décision d'aménagement important : 7

### **4.4 LES GROUPES D'EXPRESSION**

- Réunions au moins deux fois par an avec l'ensemble des salariés, animées par la directrice (présentation de la grille de rentrée et les vœux).
  - Réunions de service par métiers
    - Exploitation : 19 réunions de cadres techniques, 2 réunions avec OPV, électro machino maquilleuses, 4 réunion avec les monteurs, 3 réunions avec les scriptes, 3 réunions avec les OPS, 4 réunions avec le service IMG, 3 réunions avec les techniciens vidéo
    - Rédaction : 52 conférences prévisionnelles, 8 réunions avec l'encadrement, 7 réunions de service, 10 réunions sport/rugby, 3 réunions doc/thèque, 4 réunions Occitan, 1 réunion Web, 2 réunions présentateurs.
    - Antenne et Programme : 34 réunions (1/semaine hors vacances scolaires)
    - RH : 1 réunion de cohésion
  - 1 EVL
  - Semaine du management : panneaux d'expression et Atelier/ débat.
-

## 4.5 LA DIRECTION

### Moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail :

FTV s'est dotée d'une direction déléguée à la santé et à la qualité de vie au travail organisée autour de 3 pôles :

- Accompagnement des collectifs et développement de la QVT
- Prévention et accompagnement de la vie quotidienne par la QVT
- Prévention et santé par la QVT

Autres acteurs spécialisés en prévention, santé et sécurité :

- APS : Mme Marie- Christine CLEMENTE
- SST : C. Abadie, PE. Beaupin, I. Cadene, M. Chtopczyk, MC Clemente, S. Compan, E. Coorevits, M. Delaunay, JL Deligne, P. Dick, E. Ducau, A. Duprat, P. Dussol, PJ. Frison, S. Issaly, AM. Groscolas, E. Hebert, R. HERRISÉ, V. Jach, C. Lacroix, S. Lacroix, L. Meynier, O. Montariol, V. Moulin, C. Neidhardt, C. Ravier, E. Reynaud. P. Rogé, B. Sampere, C. Sardain, L. Tazelmatis, S. Tijani, S. Wachlewicz
- Référents harcèlement
  - o Référent Entreprise :
    - Xavier FROISSART, Directeur délégué à la santé et à la qualité de vie au travail
  - o Référents désignés par les comités sociaux et économiques de France Télévisions et par les Comités d'Établissements :
    - Rafaèle BOURGIER (CSE central et CSE Siège),
    - Karine CEVAER (CSE France 3),
    - Olga ABLAVI-AMOUZOU (CSE Malakoff),
    - Jean-Yves POIRIER (Guadeloupe),
    - Danièle DAMBREVILLE (La Réunion),
    - Catherine BOUTET (Guyane),
    - Corinne JEAN-JOSEPH (Martinique),
    - Aminat OUIDAMEDINE (Mayotte),
    - Eric DODEMAN (Saint Pierre et Miquelon).

o Lignes d'écoute

NOM	PRÉNOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
BENHAYOUN	Laurent	Directeur des Ressources Humaines de la filière Ressources Humaines	06 12 71 48 48
BESSIS	Catherine	Membre du réseau « Des images et des Elles »(*)	06 26 76 95 08
BOURGIER	Rafaèle	Représentante du personnel CGT	06 26 76 95 31
DROXLER	Emeline	Représentante du personnel FO	06 31 36 81 02
MAGEAU	Eric	Médecin du travail à MFTV	06 10 13 58 36
MAILLARD	Véronique	Directrice de la stratégie & de la prospective RH, membre du réseau « Des images et des Elles »	06 26 76 95 29

o

francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	Page 13/17
-------------------	--	------------

- Ligne d'écoute des psychologues du travail Psychologue du travail
  - o **La ligne de conseil et d'appui pour les managers : 0 800 087 277**
  - o **La ligne accessible à tous les salariés : 0800 503 204**
  
- Assistante sociale : Responsage 0800 94 12 21
  
- Ergonomie : Delphine Touzin, 01 56 22 27 26, [delphine.touzin@francetv.fr](mailto:delphine.touzin@francetv.fr)
  
- Allo Discrim – 3 Services d'écoute
  - Discrimination [www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr) (Code employeur : 1277). Ecoute d'un avocat. Il délivre des conseils juridiques pour lutter contre toute forme de discrimination.
  - Soutien psychologique La hotline risques psychosociaux 0800 503 204 (de 8h à 23h, 7jours/7). Un psychologue propose un soutien psychologique et peut si nécessaire orienter le salarié vers le site internet d'Allodiscrim.
  - Questions sur le handicap 0800 200 260 (de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi) Un consultant répond aux questions des salariés sur le statut, l'emploi et l'insertion des personnes handicapées
  
- Les médecins et infirmière du service médical du travail de chaque établissement
  
- Papripact : document consultable et mis à disposition au service des moyens généraux  
Le PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) est un document obligatoire, qui formalise l'ensemble des mesures devant agir sur les risques professionnels identifiés.
  
- DUER (Document Unique de l'Evaluation des Risques professionnels) + ateliers d'échanges  
Le DUER est un document obligatoire, mis à jour régulièrement via des ateliers d'échanges (salariés, manager, moyens généraux et fonction RH). Il présente les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés d'une entreprise et comprend un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement.

Personnels extérieurs :

**Société de surveillance : Lynx**

**Société de nettoyage : Derichebourg**

**Secteur adapté : Divercity**

francetélévisions	<b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b>	Page 14/17
-------------------	--	------------

Moyens financiers (sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail)

FONCTIONNEMENT	SECURITE	HYGIENE - SANTE	CONDITIONS DE TRAVAIL
FORMATION			Atelier QVT 04/11/19 à destination du management intermédiaire
			Maîtriser ses tensions professionnelles, 2 stagiaires – 1014 €
BATIMENT	MAINTENANCE : Incendie : 6260€	NETTOYAGE : 79275€	MAINTENANCE Ascenseurs : 7875€ Maintenance électrique : 13947€ Espaces verts: 28081€ Clim/chauffage : 30466€ Onduleurs : 1720€ Terrasses : 2032€ Portes et Portails : 3000€ Fontaines à eau : 2579€
	SURVEILLANCE 258958€ 30408€ protection rapprochée	CONTRÔLE (Legionelle, Rayonnement...) 510€	TRAVAUX DE RAFFRAICHISSEMENT Peinture : 13695€ Menuiseries : 1254€ Miroir : 216€ Redaction : 1692€
	CONTRÔLE REGL. EPI :515€ Climatisation : 836€ Electricité : 5145€ Ascenseurs : 125€ Portes et portails : 502€ Chaufferie Gaz : 303€ Pantographes Nacelles et Echelles : 1453€	TRAITEMENT DECHET 1918€	MOBILIER 3759€
	TRAVAUX		ENERGIE Electricité : 157402€ Gaz : 52314€
	ACHAT EPI : 2395€		
AUTOMOBILE	MAINTENANCE : 28094€	NETTOYAGE : 1959€	LOCATION LD : 63900€
	CONTRÔLE TECH. : 730		
INVESTISSEMENT	SECURITE	HYGIENE - SANTE	CONDITIONS DE TRAVAIL
BATIMENT	Renouvellement Contrôle d'accès, Portes et portails, ascenseurs	Renouvellement adaptation ventilation	Renouvellement adaptation Climatisation Sols 5400€
		Réfection sanitaire	
		Entretien, réfection générale	
			Travaux adaptation Energie, isolation Mise en place de détecteurs et d'éclairage LED circulations et escaliers : 11904€
AUTOMOBILE	MAINTENANCE		
FABRICATION PROGRAMME moyens techniques uniquement	Renouvellement Régie Caméra de plateau Eclairage Système de montage		

Ces données peuvent être fournies en s'appuyant également sur le registre de sécurité, notamment pour les réseaux France 3 et Outre-mer 1<sup>ère</sup>.

Exemple de modèle de tableau de bord « maintenances et contrôles » :

## Synthèse du registre de sécurité et des cahiers de maintenance- 2019

### Tableau de bord maintenances et contrôles

Equipements soumis à vérifications périodiques	Entreprises	Maintenances	Contrôles
		€	€
Instal électriques	AROTEC-INTELEC / VERITAS	13 947,00	1 975,00
Onduleur 60 KvA	SOCOMEK	1 720,00	
Thermographies	VERITAS		3 170,00
App de levage (Hayon , Nacelle,Pantos)	VERITAS		1 417,90
Ascenseur	SHINDLER VERITAS	7 875,36	125,52
Echafaudage , échelles	VERITAS		36,61
Portes auto et semi-auto	LACROIX VERITAS	3 000,00	251,04
Détection incendie -SSI	CHUBB	4 019,00	
Extincteurs	DESAUTEL	6 250,00	
Chaudières	VERITAS		303,34
Légionelle	EUROFINS	510,00	
Lutte contre nuisibles	ISS	2 947,73	
Contrôle techn VL et PL	AUTOSUR		600,00
Equipt sous pression	VERITAS		99,37
Subst dangereuses (amiante)	VERITAS		1 174,50
Traitement déchets	GALLO	1 917,54	
Groupes froids	ENGIE COFELY VERITAS	25 300,00	836,80
Disconnecteurs	VERITAS		575,30
Terrasses	ABAQUES	970,00	
	TOTAL	68 456,63	10 565,38

## 4.6 ACTIONS MENEES ET MISES EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Bilan du programme annuel de prévention de l'année écoulée :

Papripact 2019

france.tv

andeline

### Programme annuel de prévention des risques (PAPRI Pact)

Etat personnalisé

**Synthèse des évaluations au 08/11/2019  
établie sur Sites régionaux/France 3 (régions)/OCCITANIE/Midi-Pyrénées  
et ses dépendances**

Métier : --- Tous les Métiers  
Activité : --- Toutes les Activités  
RISQUE (danger) : --- Tous RISQUES (dangers) ---  
Risque : --- Tous RISQUES (dangers) ---  
Pour les Actions en retard, à commencer, en cours, à valider, futures


Priorité de l'action	Libellé Action	Description Action	Nature d'action	Date prévisionnelle de fin de l'action	Pilote	Acteurs	Prévision budgétaire (€)
0							0
1	Poursuivre des formations /santé /sécurité /ergonomie /RPS des personnels concernés sur certains sit	Formations liées à : -travail en hauteur -ergonomie -SST -risques électriques (habilitation électrique) -risques routiers (Eco conduite et conduite sur route glissante) -incendie évacuation et manipulation extincteurs	Humaine	31/12/2020	- RH		0
1	Poursuivre les contrôles réglementaires obligatoires ou non	Contrôles annuels - des installations électriques - des extincteurs - de la légionellose - de l'étanchéité des terrasses - de l'ascenseur Contrôles semestriels - des barrières, portails, portes automatiques - du système de sécurité incendie (SSI)	Humaine	31/12/2020	- RESP. MOYENS GÉNÉRAUX		0
2	Amélioration éclairage parking nord	Changement des lampes par ampoules LED sur parking nord Veiller à laisser dégagées les zones près des lampadaires (haies)	Technique	31/12/2020	- RESP. MOYENS GÉNÉRAUX		0
	Poursuivre la mise en place de la charte conducteur	Relancer la mise en place Visualiser le permis et noter le numéro	Organisationnelle	31/12/2020	- RESP. MOYENS GÉNÉRAUX		0
2	Poursuivre le contrôle et fournir les EPI	Contrôle et fourniture des EPI aux personnes concernées - gants - chaussures de sécurité - bouchons d'oreille - équipements spécifiques pour électriciens - trousse de secours - sacs pour manifestations	Technique	31/12/2020	- RESP. MOYENS GÉNÉRAUX		0
2	Poursuivre le remplacement des luminaires par des LED	- continuer la mise en place de radars dans les couloirs - changement des fluos par des pavés LED dans certains bureaux	Humaine	31/12/2020	- RESP. MOYENS GÉNÉRAUX		0
2	Rappel de consignes de tournage	Conditions de tournage en milieu hostile	Humaine	31/12/2020	- RH		0
3	Contrôle et fourniture de matériel pour désinfecter	Matériel pour désinfecter équipements communs - lingettes pour oreillettes - installation de distributeurs muraux de lingettes	Humaine	31/12/2020	- RESP. MOYENS GÉNÉRAUX		0
3	Exercice évacuation	Exercice évacuation	Humaine	31/12/2020	- IMG		0
3	Poursuivre charte du mieux vivre ensemble	Affichage de la communication Ajouter le comportement avec les véhicules de société : ne pas oublier de faire le plein, vider le véhicule avant restitution, signaler les incidents sur le véhicule	Humaine	31/12/2020	- RH	- RESP. COMMUNICATION	0
3	Rappel procédure salarié malade	Consignes en cas de maladie	Organisationnelle	31/12/2020		- RH	0
3	Recensement du nombre de sacs à roulettes pour pieds caméras	Voir si nombre suffisant	Technique	31/12/2020	- CADRE TECHNIQUE		0



francetélévisions	<p align="center"><b>Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines</b></p>	Page 17/17
-------------------	--	------------

andeline **Programme annuel de prévention des risques (PAPRIACT)**

Priorité de l'action	Libellé Action	Description Action	Nature d'action	Date prévisionnelle de fin de l'action	Pilote	Acteurs	Prévision budgétaire (€)
3	Sensibiliser au covoiturage	Etablir un calendrier de déplacements des cadres entre sites d'Occitanie pour pouvoir covoiturer	Organisationnelle	31/12/2020		- CHEF DE CENTRE	0

  
 Rose Paolacci  
 Directrice régionale

Bilan des actions de formation en Santé Sécurité et Conditions de Travail :

2019 – MIDI-PYRENEES

Libellé stage	nbre stagiaire	coût unitaire	coût total
Plans de Prévention - Chargés de production	1	338,00 €	338,00 €
Maîtriser ses tensions professionnelles	2	507,00 €	1 014,00 €
SST : recyclage	1	180,00 €	180,00 €